

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur le président, j'invoque le Règlement à propos du même sujet. Je voudrais faire une petite rectification à la déclaration que le leader à la Chambre vient de faire. Le ministre était à la Chambre hier. On lui a demandé s'il allait répondre aux questions à la fin de chaque discours. Il a répondu qu'il ne procéderait pas de la sorte mais qu'il dresserait une liste des questions et qu'il fournirait les réponses qu'il serait en mesure de donner à la fin du débat général sur l'article 1. Voilà ce qu'il nous a promis hier soir. Je ne crois pas que cela puisse nuire à la Chambre de savoir qu'il nous a fait cette promesse.

Le vice-président adjoint: La présidence pourrait peut-être intervenir brièvement. Sauf erreur, comme l'a signalé le député de Qu'Appelle-Moose Mountain, les députés ne devraient pas s'attendre à ce que l'on réponde à leurs questions durant le débat sur l'article 1. C'est plutôt pendant l'étude des articles pertinents qu'il faudrait aborder ces questions. Le Règlement de la Chambre ne nous force nullement à procéder de la sorte. La raison, c'est que les députés en ont exprimé le vœu, si je ne m'abuse.

M. Oberle: Monsieur le président, cette entente ne m'enthousiasme pas tellement. Néanmoins, si tous les députés y sont parvenus à l'issue d'une longue discussion, je vais certainement la respecter. J'ai quelques questions à poser au ministre et j'espère qu'il en prendra note cet après-midi même si je ne vois pas pourquoi il se fait accompagner de ses collaborateurs si ce n'est pas pour y répondre. Mes questions ne visent pas tellement le contenu du bill, mais plutôt ce qui n'y figure pas. J'espérais pouvoir obtenir une réponse, mais si tout le monde est d'accord, je suis prêt à attendre que le ministre récapitule les discussions sur l'article 1 du bill.

● (1710)

Avant, je voudrais néanmoins ajouter quelques commentaires à ceux qu'ont faits mes collègues. Le gouvernement ne doit pas trop s'étonner si, à propos d'un bill fiscal, nous abordons des questions comme l'énergie, la politique économique en général et d'autres questions dont dépendent encore davantage les fondements mêmes de notre institution qui peuvent être touchés par les mesures que nous envisageons actuellement à l'égard de la réforme constitutionnelle.

J'ai un document sous les yeux. C'est un ouvrage que le député de Victoria a déniché à la bibliothèque. Il expose la marche à suivre pour remplacer le type de démocratie occidentale sur lequel notre système est édifié par une autre formule à la fois extrême et radicale. L'ouvrage s'intitule *Birth of the Communist Manifesto*. Les précurseurs du communisme parlaient des mesures à prendre pour redistribuer les richesses et faire passer les mécanismes de production des mains de la bourgeoisie à celles des travailleurs. Selon cet ouvrage, voici ce qu'il faudrait faire et je cite:

1. Abolir la propriété terrienne et louer toutes les terres à des fins publiques.
2. Un impôt sur le revenu très lourd, qui serait progressif ou graduel.
3. Abolir le droit d'héritage.
4. Confisquer les biens de tous les immigrants et rebelles.

Impôt sur le revenu—Loi

5. Centraliser le crédit entre les mains de l'État au moyen d'une banque nationale disposant de capitaux d'État et d'un monopole exclusif.

6. Centraliser les moyens de communication et de transport entre les mains de l'État.

7. Développer les usines et les moyens de production appartenant à l'État; cultiver les terres en friche et amender les terres conformément à un plan commun.

8. Obliger tout le monde à travailler. Établir des armées industrielles, surtout pour l'agriculture.

Les auteurs poursuivent dans la même veine. Ce qui m'a frappé, à la lecture de cet ouvrage, est que notre société a déjà réalisé pas mal de ces choses. Ce document est la source d'une loi très progressiste et graduelle de l'impôt sur le revenu. L'imposition de ce genre de taxes sur la propriété diminuerait la valeur de ladite propriété au moment où les enfants la recevraient en héritage.

Nos banques sont déjà centralisées. Dernièrement, dans les débats constitutionnels, nous avons traité de la nationalisation de la propriété. D'aucuns prétendent que le droit à la propriété ne sera plus considéré comme tel mais plutôt comme un privilège. Le droit à la propriété, qui, à mon avis, est à la base même de la civilisation occidentale, ne serait plus respecté dans notre constitution. Je voudrais vous lire une autre phrase de cet ouvrage fort intéressant:

En ce sens, la théorie des communistes peut se résumer en quelques mots: l'abolition de la propriété privée.

Je ne prétends pas que le gouvernement est sur le point de confisquer la propriété. Toutefois, il en est question dans le programme énergétique. On y confisque clairement les avoirs privés en ce sens que s'ils sont situés sur des terres fédérales, la société de la Couronne peut intervenir et s'accaparer de la propriété de 25 p. 100 de ces terres ainsi que des revenus dérivés des améliorations apportées à ces concessions, sans indemniser qui que ce soit. Si ce n'est pas là de la confiscation, je voudrais que d'autres qui s'y connaissent mieux que moi dans ces questions, m'expliquent la chose.

Ces gens, de concert avec leurs amis à ma gauche, ont fait bien plus que cela. Ils ont aboli Dieu. J'ai été tenté tout à l'heure, avant la période des questions, de présenter une motion en vertu de l'article 43 du Règlement proposant que nous rebaptisions cette enceinte du nom de Babylone et que notre premier ministre porte désormais le titre de «roi de Babylone». De toute évidence, il s'est fait Dieu. Il se croit plus sage que le Tout-Puissant. Paraîtrait-il, il n'y a plus lieu de mentionner Dieu dans notre constitution. Je ne tiens pas à faire preuve de méchanceté à l'égard du très honorable député, mais j'espère sincèrement qu'il ne subira pas le même sort qui fut réservé au roi de Babylone. Comme vous le savez, quand le roi de Babylone eut dénoncé Jéhovah, une main mystérieuse et embrasée a écrit sur les murs: «compté, pesé, divisé». Bien sûr, il a été assassiné la nuit même où il avait ainsi dénoncé Jéhovah. Je ne souhaite pas que notre premier ministre connaisse le même sort, mais je voudrais plutôt qu'il réévalue en des termes plus réalistes les effets du type de nouvelle société qu'il cherche à nous imposer.